Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 41 (2004)
Heft: 1588

Artikel: Les étrangers rentrent dans la cité
Autor: Guyaz, Jacques
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1019005

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Domaine Public
domainepublic.ch

Les étrangers rentrent dans la cité

Le référendum contre le droit de vote accordé aux étrangers dans la nouvelle Constitution vaudoise a échoué. Les opposants étaient peu nombreux, mal organisés et sans soutien politique. L'inscription du droit de vote aux immigrés est sous-tendue par un mélange de remords, de générosité et de désir d'ouverture. Les étrangers adultes sont venus dans notre pays. Ils ont contribué à sa prospérité, payé des impôts, donné plus qu'ils n'ont obtenu et nous sommes d'une certaine manière leurs obligés. L'acquisition de notre bourgeoisie est difficile. En leur permettant de voter, même seulement au niveau local, nous leur rendons ce qu'ils ont apporté (lire en page 3). Voilà pour le remords et la générosité. C'est aussi une manière de montrer que le pays ne se referme pas sur lui-même, que sa culture n'est pas figée dans la peur et sur la défensive. Voilà pour l'ouverture.

Sous un discours moderne, c'est une logique vieille comme les sociétés humaines qui est à l'œuvre, celle du don et du contre-don. La gratuité n'existe pas. Si tu me donnes quelque chose, ton temps, ton travail qui m'a rendu plus riche, alors à un moment ou à un autre je dois te le rendre. Le droit de vote aux étrangers est une restitution symbolique. Et la possibilité de l'accorder sans la citoyenneté marque une évolution majeure de la notion d'identité.

Au début était la cité. Hors des murs rôdaient les barbares. On était membre de la cité parce que depuis des temps lointains, vaguement magiques, la famille avait toujours été là. C'est le droit du sang, toujours à l'œuvre sans nuances jusqu'à une date récente en Allemagne. Puis on faisait partie de la cité parce qu'on y habitait depuis assez longtemps pour être accepté, c'est le droit du sol. Autrefois lorsqu'on quittait son pays, il était rare qu'on y retourne. Avec le XXe siècle, les moyens de transport rapides et le développement des médias, voilà qu'il devient possible de faire des allers et retour, de maintenir des liens avec la terre natale, souvent par sécurité, c'est le temps des doubles nationaux.

Le cœur de l'Europe vit en paix depuis près de soixante ans. Les migrations s'accélèrent, les modes de vie se standardisent. On peut vivre dans un pays, s'y sentir bien et ne pas chercher à en acquérir la citoyenneté. La société d'abondance fait preuve d'une tolérance nonchalante. Les partisans de la tradition sont toujours là bien sûr, mais rarement majoritaires. Les identités sont multiples. Mais un pays ne peut se dissoudre dans un grand tout. Il existe parce qu'il a des limites, un territoire, des frontières. Il y a toujours *nous* qui tremblons dans les guerres symboliques du football et *eux* que nous souhaitons battre. C'est un des problèmes de la construction de l'Europe. Le maintien de l'accueil et de l'ouverture n'a probablement un sens que si nous savons aussi où est la frontière. JG

Dans ce numéro

JAA 1002 Lausanne
Annoncer les rectifications d'adresses

23 janvier 2004
Domaine Public nº 1588
Depuis quarante et un ans,
un regard différent sur l'actualité